



Aux agents de la Ville de Paris :

Dans le contexte des mobilisations sociales en cours, le président Emmanuel Macron a invité les employeurs de grandes entreprises à accorder des primes exceptionnelles. Total, Carrefour, Free... plusieurs entreprises ont décidé d'accorder des primes de 1000 à 1500 euros.

Nous demandons à l'exécutif parisien, l'obtention d'une prime exceptionnelle de 2000 euros pour les agents de catégorie C, de 1500 euros pour les agents de catégorie B et de 1000 euros pour les agents de catégorie A de la Ville de Paris. La plus grande et la plus riche des collectivités du pays en a les moyens. L'exigence d'une telle prime ne dissocie pas les agents de la ville de tous les citoyens qui se mobilisent actuellement pour leur niveau de vie. C'est une demande d'équité et justice.

Nous appelons les salarié.e.s de la Ville de Paris à faire grève ce vendredi 21 décembre et à se rassembler à 12h Place Saint Gervais (derrière l'Hôtel de Ville).

Un préavis de grève couvrant tou.te.s les salarié.e.s de la Ville a été déposé.